

3.2 - DEFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Zones considérées pour l'évaluation des impacts	Document n°21.274 / N5	Dans le texte
---	------------------------	---------------

Les enjeux environnementaux majeurs du site d'implantation du projet sont des enjeux écologiques. Ceux-ci ont fortement influencé le calepinage du projet. L'ensemble de la partie Ouest de la zone d'étude (5,6 ha) a été exclue de la zone d'implantation du projet. **Il en résulte une zone clôturée de moindre impact de 3,8 ha (contre 9,4 ha pour la zone d'étude).**

Les zones dans lesquelles les impacts du projet seront analysés correspondent aux périmètres définis pour la caractérisation de l'état initial :

1. Zone d'Emprise du Projet (ZEP) et OLD

La zone d'emprise du projet (ZEP) correspond au périmètre de mise en place de la centrale, ainsi qu'aux pistes et installations afférentes. Elle est inférieure de 5,6 ha par rapport à la zone d'étude (ZE), soit une réduction de près de 60 % de la zone d'étude. Cette surface soustraite concerne l'évitement en amont de **tous les secteurs à enjeux au moins modérés**. Il est à noter que le fossé à enjeu présent dans la partie Sud du projet est évité, aucun aménagement ne sera réalisé dans ce secteur. Par ailleurs, la ZEP comprend un recul de 8 m par rapport à un fossé zone humide présent au Sud-ouest. L'ensemble des arbres à cavités présent dans la ZEP sont également évités.

Il est important de noter que la bande réglementaire de débroussaillage de 50 m autour du projet concerne des secteurs majoritairement anthropisés, ou des secteurs de prairies ou friches prairiales. Le seul secteur embroussaillé se situe au Sud du site et correspond à des ronciers et fourrés. Ce secteur est enclavé entre diverses structures anthropiques, avec la centrale photovoltaïque existante en bordure immédiate au Sud et à l'Ouest, et les bâtiments agricoles au Nord et à l'Est. En conséquence, le présent projet n'induirait aucun débroussaillage supplémentaire et ne présente aucune incidence relative à l'application des obligations légales de débroussaillage dans l'état actuel des terrains alentours.

2. Zone d'Influence du Projet (ZIP) ou zone tampon

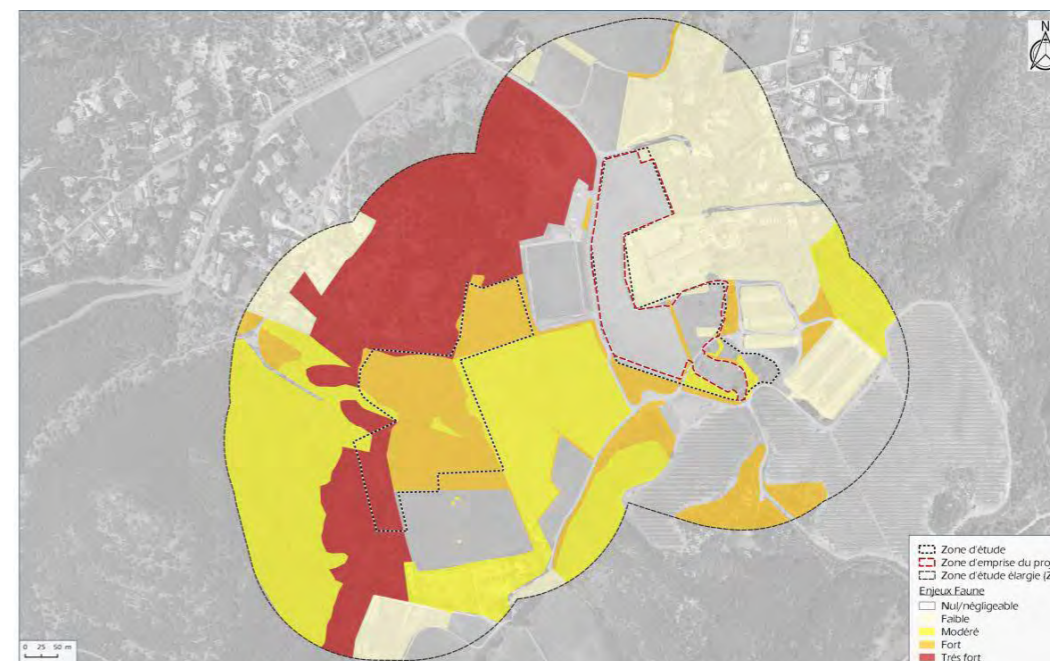
Zone tampon permettant de prendre en compte les effets du projet s'exerçant à distance de leur source (ex : bruits, vibrations, projections, etc.). Ces effets peuvent en particulier être à l'origine d'une désaffection par certaines espèces des habitats proches de la ZEP ou encore induire des échecs de reproduction. Les limites de la ZIP sont dessinées à partir d'une zone tampon de 200 m autour de la ZEP et sont réajustées pour prendre en compte les éléments du paysage (crêtes, rivières, boisements, zones urbanisées, etc.) et la portée des effets identifiés du projet.

Pour évaluer les incidences du projet, l'enjeu de la ZEP et de la ZIP pour les espaces naturels, les habitats et les espèces doit être estimé. Ainsi, dans ce qui suit, le chapitre d'évaluation des impacts du projet est composé :

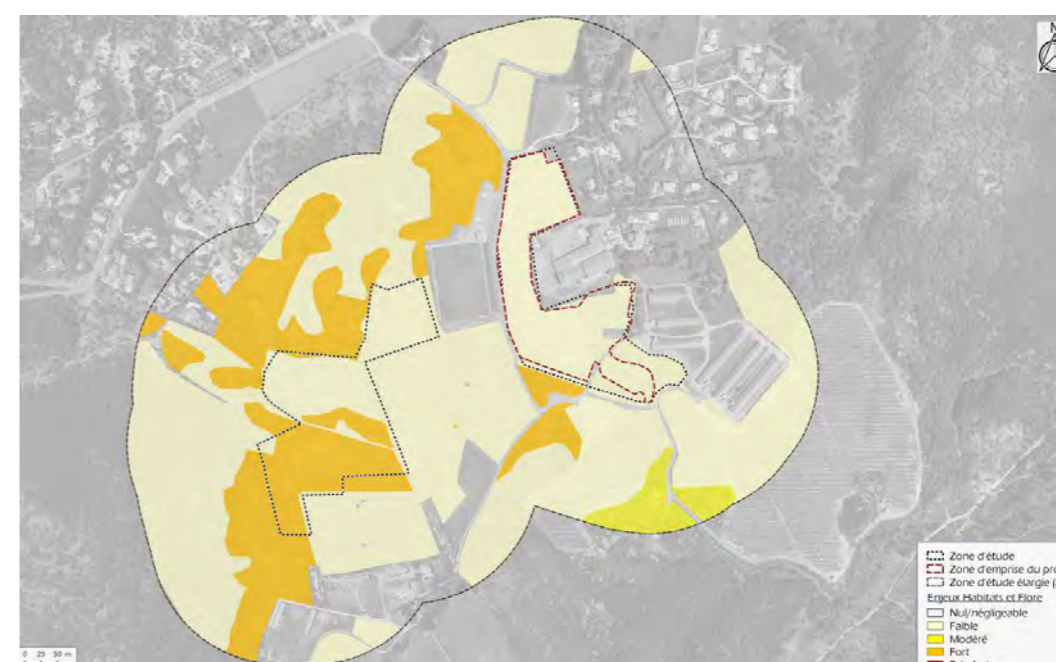
- d'une bio évaluation de la ZEP et la ZIP (sur les taxons protégés et ceux pour lesquels la ZEE a un enjeu au moins modéré) ;

- de la caractérisation des incidences ;
- d'une évaluation des incidences du projet (sur les taxons protégés et pour ceux pour lesquels la ZEP et/ou la ZIP ont un enjeu au moins modéré).

ZEP (zone d'emprise du projet)	3,8 ha
ZIP (zone tampon)	34,7 ha
Zone d'évaluation des impacts	38,5 ha



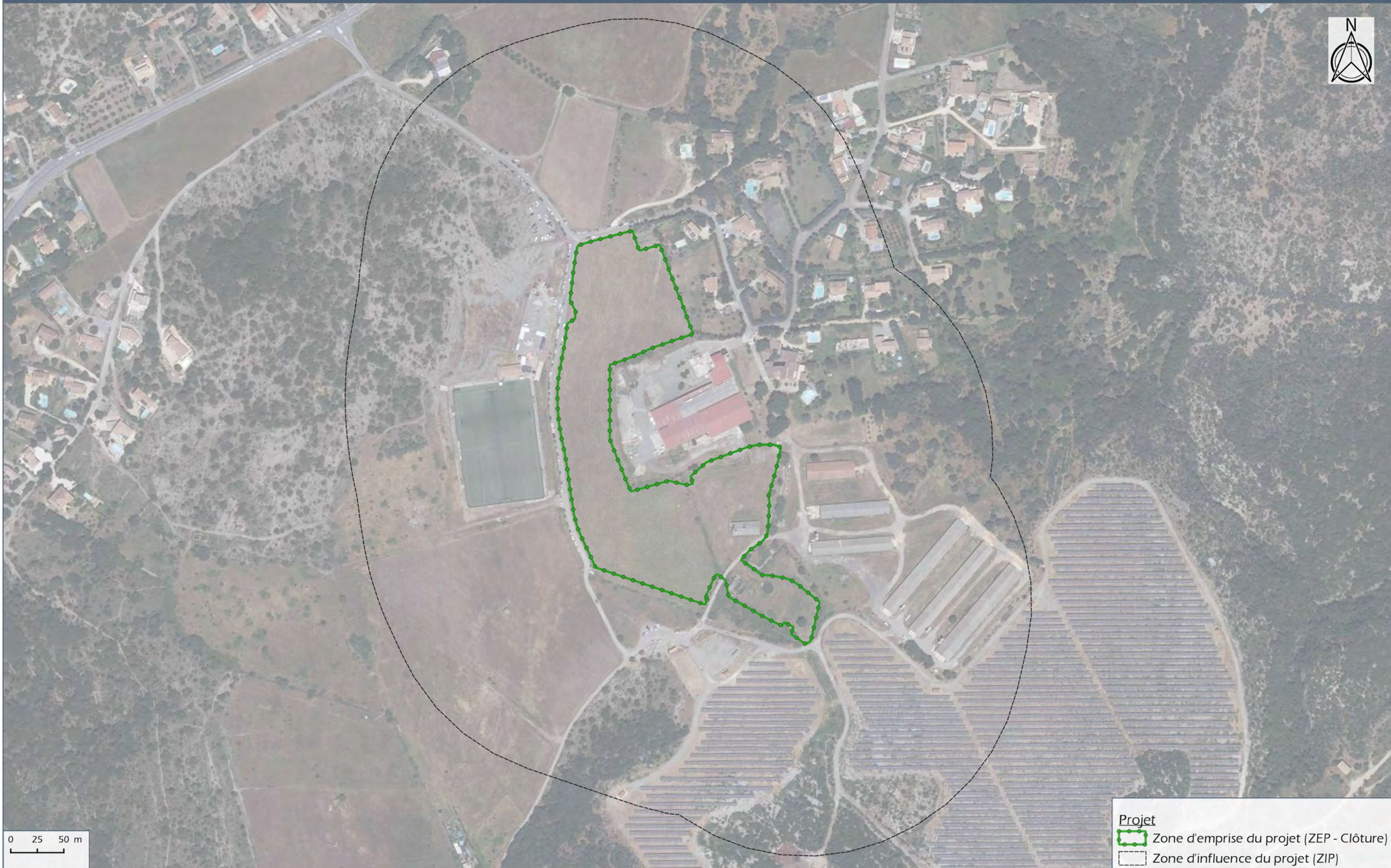
Synthèse des enjeux Faune et zone d'emprise du projet



Synthèse des enjeux Habitats et Flore et zone d'emprise du projet

ZONES CONSIDÉRÉES POUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS

Échelle 1:3 200



0 25 50 m

Projet
Zone d'emprise du projet (ZEP - Clôture)
Zone d'influence du projet (ZIP)



URBA389

Lieu-dit "Blanas" - SAINT-JEAN-DU-PIN (30)

Document n°21.274/N5
Source : SCAN25© IGN

3.3 - PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES

3.3.1 - ZSC FR9101372 - Falaises d'Anduze

3.3.1.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9101372
Intitulé	Falaises d'Anduze
Type	ZSC
Distance par rapport au projet	1,7 km
Superficie	535 ha
Altitude moyenne	m
Région biogéographique	Méditerranéenne

Caractéristiques

Site de vives d'escarpements calcaires, situé au pied des Cévennes en majorité siliceuse avec une riche flore rupestre dont une endémique (*Centaurea maculosa* subsp. *albida*) et des milieux rocheux d'éboulis. Les plateaux de sommet sont occupés par des pelouses méditerranéennes riches en annuelles et de garrigues à chênes verts.

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouv. dans le site (%)
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18
E1	34	Pelouses sèches, Steppes	9
G2	45	Forêts sempervirentes non résineuses	65
H	6	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5
J	8	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3

Vulnérabilités

Les pelouses sont sensibles à la fermeture du milieu. Les milieux rocheux sont en bon état de conservation.

Menaces

Le DOCOB en date de mai 2011 indique avoir soulevé quasiment aucune menace particulière sur les milieux du site Natura 2000, excepté une certaine recolonisation des éboulis fins. Peu d'actions sont à entreprendre pour préserver ces milieux.

DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

Organisme gestionnaire : Mairie d'Anduze

Date de validation : juillet 2011

Sur la base des enjeux biologiques et socio-économiques, les objectifs de développement durables ont été identifiés.

TABLEAU 15 : ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION DU SITE NATURA 2000	
Enjeux de conservation	Objectifs de développement durable
Enjeux très forts	
Grottes non exploitées par le tourisme	Conservation de l'écosystème karstique et des espèces de mollusques et crustacés
Enjeux modérés	
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodieta</i> *	Maintien et restauration des pelouses à Brachypode rameux
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Préservation des éboulis calcaires méditerranéens
Minioptère de Schreibers	Protection des espèces de chiroptères fissuricoles et/ou cavernicoles
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Préservation des falaises de la Porte des Cévennes et de la végétation chasmophytique de la crête de Peyremale
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Maintien et restauration des pelouses à Brome subméditerranéenne
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Conservation et gestion de la chênaie verte Favoriser la maturation des peuplements forestiers et leur évolution vers une chênaie pubescente sur les secteurs les plus favorables au développement et au maintien du Chêne pubescent
Enjeux faibles	
Murin à oreilles échanquées	Protection des espèces de chiroptères fissuricoles et/ou cavernicoles
Tous les enjeux du site	
	Objectifs transversaux
	Sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux du site Natura 2000
	Acquisition de nouvelles connaissances et
	approfondissement des connaissances sur les habitats naturels et les espèces du site
	Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire

Enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000 (DOCOB Falaises d'Anduze)

3.3.1.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surf. dans le site (ha)	Recouv. dans le site (%)
6210	34.31 à 34.34		Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	1,07	0,2
6220	34.5	oui	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	42,8	8,9
8130	61.3		Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	5,35	1,2
8210	62.1		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	20,87	3,9
8310	65		Grottes non exploitées par le tourisme		<1
9340	45.3		Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	347,75	65

P. : Habitat prioritaire

3.3.1.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Ma	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Résidente			Individus	non significative				+	Espèce cavernicole méridionale, liée aux zones karstiques. Fréquente les lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement. Chasse au-dessus des massifs forestiers, des cultures entourées de haies ...	Été : Gîte souterrains naturels ou non. Rarement dans les bâtiments. Hiver : Milieux souterrains, grottes naturelles
Ma	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Reproduction			Individus	non significative				+	Milieux boisés feuillus, vallées de basse altitude, milieux ruraux, parcs et jardins.	Été : Divers et variés, combles, cavités arboricoles ... Hiver : Cavernicole stricte.

En gras : espèces d'Oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux ». *Oi* : Oiseaux, *In* : Invertébrés, *Am* : Amphibiens, *Re* : Reptiles, *Ma* : Mammifères, *Po* : Poissons, *Pl* : Plantes

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

0 : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

3.3.2 - ZSC FR9101369 - Vallée du Galeizon

3.3.2.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9101369
Intitulé	Vallée du Galeizon
Type	ZSC
Distance par rapport au projet	3,4 km
Superficie	8637 ha
Altitude moyenne	m
Région biogéographique	Méditerranéenne

Caractéristiques

Cette vallée très enclavée est restée sauvage. On y remarque :

- Une pinède de Pin de Salzman. Toutes les stations françaises de cette espèce à aire disjointe sont importantes pour la conservation de sa variabilité génétique.
- Des landes sèches à Ciste de Pouzolz (Cistus pouzolzii).
- Des ravins humides qui abritent de nombreuses fougères.

Les cours d'eau sont de bonne qualité et sont fréquentés par des espèces d'intérêt communautaire telles que le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), le Blageon (*Leuciscus soufia*) et l'Ecrevisse (*Austroptamobius pallipes*).

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouv. dans le site (%)
C	2	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	22
E1	34	Pelouses sèches, Steppes	9
E2	38	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5
I1	82	Autres terres arables	5
G1	41	Forêts caducifoliées	35
G3	42	Forêts de résineux	10
H	6	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7
J	8	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5

Vulnérabilités

La conservation de la diversité des habitats passe par le maintien des activités, notamment agricoles, dans cette vallée qui reste globalement marquée par la déprise de l'ensemble des vallées cévenoles.

DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

Organisme gestionnaire : Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Date de validation : décembre 2011

Sur la base des enjeux biologiques et socio-économiques, les objectifs de développement durables ont été identifiés.

Enjeux de conservation (écologiques)	Objectifs de développement durable du site
Le maintien des habitats naturels liés à la ripisylve dans la partie amont et leur restauration dans la partie aval (saulaies et forêts alluviales à aulne et frêne en priorité).	Maintenir et restaurer les habitats liés à la ripisylve
Le maintien des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embouissinement sur calcaire ainsi que les pelouses maigres de fauche de basse altitude.	Maintenir et améliorer les pratiques de fauche et de gestion pastorale extensive sur les habitats naturels ouverts d'intérêts communautaires (pelouses, prairies et landes) Reconquérir des milieux ouverts abandonnés afin d'y mettre en place à terme des pratiques de fauche et/ou de gestion pastorales.
La préservation des mares temporaires à isoètes, habitat prioritaire très ponctuel.	Garantir la préservation des mares à isoètes
Le maintien et la restauration de l'état de conservation de la forêt de châtaignier	Maintenir et améliorer des pratiques de gestion agricole et/ou sylvicole de l'habitat de châtaigneraie (castanéculture, pastoralisme et conduite sylvicole). Restaurer l'état de conservation de l'habitat de châtaigneraie (élimination des espèces invasives, mise en place de pratiques d'entretien).
La préservation des habitats d'espèces (blageon, chabot, écrivesses à pattes blanches et barbeau méridional)	Améliorer les comportements humains dans l'usage de la rivière ainsi que certains de ses aménagements.
Le maintien en bon état de conservation des autres habitats naturels et d'espèces.	Concilier le développement des activités et les aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site.

Enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000 (DOCOB Vallée du Galeizon)

3.3.2.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surf. dans le site (ha)	Recouv. dans le site (%)
3140	(22.12 ou 22.15) x 22.44		Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	0,05	<1
3170	22.34	oui	Mares temporaires méditerranéennes	0	<1
3240	24.224 x 44.112		Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos	0,65	0,01
3250	24.225		Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum	0,1	<1
3280	24.53		Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba	0,65	0,01
4030	31.2		Landes sèches européennes	117,5	1,36
5120	31.842		Formations montagnardes à Cytisus purgans	3,3	0,04
5210	32.131 à 32.136		Matorrals arborescents à Juniperus spp.	94	1,09
6210	34.31 à 34.34		Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	14	0,16
6510	38.2		Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	188	2,18
7220	54.12	oui	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	0,01	<1
8220	62.2		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	26	0,3
8230	62.42		Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	100	1,16
91E0	44.3, 44.2 et 44.13	oui	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	300	3,47
9260	41.9		Forêts de Castanea sativa	2787	32,27
9530	42.61 à 42.66	oui	Pinèdes (sub)méditerranéennes de pins noirs endémiques	17	0,2

P. : Habitat prioritaire

3.3.2.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Po	Barbeau truité, Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i> Risso, 1827)	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	C	+	Près des fonds dans les eaux claires et courantes	
Po	Chabot, Chabot commun (<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	2%>p>0%	A	C	A	+	Eaux vives et fraîches sur substrats de sable et de graviers. Fréquente principalement le cours supérieur des rivières et les torrents mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et les lacs bien oxygénés.	
Po	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	A	C	A	+	Cours d'eau surtout dans les têtes de bassin.	
In	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L') (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Résidente			Individus	15%>p>2%	C	C	B	+	Eaux fraîches et bien oxygénées, chargées en calcaire.	
Ma	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758)	Résidente	20	30	Individus	2%>p>0%	A	C	A	+	Cours d'eau de toute taille, lacs, étangs, etc. avec une ripisylve boisée.	
Ma	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	0	Paysages ouverts à climat chaud, pâtures, prairies, steppes, paysages agricoles extensifs, milieux légèrement boisés, garrigue	Été : charpentes, combles, cavités naturelles diverses, falaises. Hiver : Cavernicole, gîtes anthropiques ou karstiques.
Ma	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	0	Milieux forestiers de basse et moyenne altitude et milieux mixtes coupés de haies, prairies et de bois	Été : Combles, gîtes souterrains. Hiver : cavernicole.
Ma	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Milieux structurés, mixtes, semi-ouverts jusqu'à 1500m d'altitude. Pâtures entourées de haies, mosaïques de milieux mixtes, lisières, sous-bois, vergers, parcs et jardins	Été : combles, étables, bâtiments abandonnés, casemates. Hiver : Cavités naturelles ou non
Ma	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Des plaines aux vallées chaudes de moyenne montagne, forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau. Paysages structurés, villages, espaces verts dans agglomérations de tailles moyennes	Été : Combles, ponts, cavités. Hiver : Cavités souterraines, carrières, galeries, tunnels, caves.

En gras : espèces d'Oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux ». *Oi* : Oiseaux, *In* : Invertébrés, *Am* : Amphibiens, *Re* : Reptiles, *Ma* : Mammifères, *Po* : Poissons, *Pl* : Plantes

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

0 : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

3.3.3 - ZSC FR9101367- Vallée du Gardon de Mialet

3.3.3.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9101367
Intitulé	Vallée du Gardon de Mialet
Type	ZSC
Distance par rapport au projet	3,6 km
Superficie	23371 ha
Altitude moyenne	m
Région biogéographique	Méditerranéenne

Caractéristiques

Ce site est centré sur une vallée cévenole et son réseau hydrographique. Le Gardon et ses affluents abritent des populations de poissons d'intérêt communautaire, notamment le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), mais aussi le Castor (*Castor fiber*) et l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats naturels dépendant du système aquatique sont représentés par les ripisylves méditerranéennes et les formations de bords de cours d'eau (bancs de graviers végétalisés) et également par des suintements temporaires à *Spiranthes* d'été.

On trouve également des populations de Pin de Salzmann associé à des cistes rares (Ciste à feuilles de peuplier et ciste de Pouzolz).

La châtaigneraie cévenole est bien représentée mais n'est pas en très bon état de conservation à la suite de l'abandon de sa culture.

Des formations remarquables et riches, de matorral à Genévriers oxycèdres âgés sur silice sont présents sur la montagne de la Vieille morte (à cheval sur la vallée du Galeizon).

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouv. dans le site (%)
C	2	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10
E2	38	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1
G1	41	Forêts caducifoliées	37
G3	42	Forêts de résineux	40
G2	45	Forêts sempervirentes non résineuses	10
H	6	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1

Vulnérabilités

Sensibilité du milieu aquatique et les espèces associées aux différentes pollutions (rejets de stations d'épuration, piscicultures, rejets d'origine agricole et domestique).

Les pompages divers, ont également des impacts sur les niveaux d'étiage et la qualité de l'eau.

DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

Organisme gestionnaire : Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons

Date de validation : septembre 2011

Au vu des enjeux de conservation et des priorités d'actions, ainsi que des impératifs socioéconomiques, les objectifs de conservation proposés s'articulent autour de quatre grands axes principaux :

- A- Conserver et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire
- B- Préserver et restaurer la ressource en eau et la fonctionnalité écologique du site
- C- Conserver et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire
- D- Préserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Des objectifs transversaux retenus sont les suivants :

- T1 – Mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire avec le document d'objectifs ;
- T2 – Faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser ;
- T3 – Assurer le suivi du document d'objectifs ;
- T4 – Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

3.3.3.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surf. dans le site (ha)	Recouv. dans le site (%)
3130	22.12 x (22.31 et 22.32)		Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	233,71	1
3140	(22.12 ou 22.15) x 22.44		Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	233,71	1
3170	22.34	oui	Mares temporaires méditerranéennes	233,71	1
3240	24.224 x 44.112		Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos	233,71	1
3250	24.225		Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum	233,71	1
4030	31.2		Landes sèches européennes	934,84	4
5120	31.842		Formations montagnardes à Cytisus purgans	233,71	1
5210	32.131 à 32.136		Matorrals arborescents à Juniperus spp.	233,71	1
6210	34.31 à 34.34		Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	233,71	1
6230	35.1, 36.31	oui	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	233,71	1
6410	37.31		Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	233,71	1
6420	37.4		Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	233,71	1
6510	38.2		Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	233,71	1
7220	54.12	oui	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	233,71	1
7230	54.2		Tourbières basses alcalines	233,71	1
8150	61.12		Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	233,71	1
8220	62.2		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	233,71	1
8230	62.42		Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	233,71	1
9150	41.16		Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	233,71	1
91E0	44.3, 44.2 et 44.13	oui	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	233,71	1
9260	41.9		Forêts de Castanea sativa	5842,75	25

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surf. dans le site (ha)	Recouv. dans le site (%)
92A0	44.141, 44.162 et 44.6		Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	233,71	1
9340	45.3		Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	934,84	4
9530	42.61 à 42.66	oui	Pinèdes (sub)méditerranéennes de pins noirs endémiques	233,71	1

P. : Habitat prioritaire

3.3.3.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Po	Barbeau truité, Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i> Risso, 1827)	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	A	+	Près des fonds dans les eaux claires et courantes	
Po	Chabot, Chabot commun (<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	A	+	Eaux vives et fraîches sur substrats de sable et de graviers. Fréquente principalement le cours supérieur des rivières et les torrents mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et les lacs bien oxygénés.	
Po	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	A	0	Cours d'eau surtout dans les têtes de bassin.	
In	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L') (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Résidente			Individus	non significative				+	Eaux fraîches et bien oxygénées, chargées en calcaire.	
In	Grand Capricorne (Le) (<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	non significative				0	Tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés (forêts, parcs urbains, alignements en bord de route).	
In	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i> Rambur, 1842)	Résidente			Individus	non significative				+	Eaux courantes de surface, bancs de graviers et de sables.	
In	Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane (<i>Lucanus cervus</i>)	Résidente			Individus	non significative				+	Haies et milieux forestiers avec présence de souches et de bois dépérissant.	
In	Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	Résidente			Individus	non significative				+	Secteurs calmes des grandes rivières, vasques profondes des petites rivières, à des altitudes inférieures à 500 m.	
In	Cordulie à corps fin, Oxycordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	Résidente			Individus	non significative				+	Rivières calmes aux eaux profondes et bordées d'arbres, parfois les lacs	
In	Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>)	Résidente			Individus	non significative				0	Habitat comportant des hêtres sénescents sur pied.	
Ma	Barbastelle d'Europe, Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Concentration			Individus	2%>p>0%	C	C	C	+	Milieux forestiers divers assez ouverts ou liés à l'agriculture traditionnelle (haies, lisières)	Contre le bois, transformé ou non par l'homme. Sous les écorces décollées, bâtiments, entre deux poutres ...
Ma	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	2%>p>0%	A	C	A	+	Cours d'eau de toute taille, lacs, étangs, etc. avec une ripisylve boisée.	
Ma	Loutre d'Europe, Loutre (<i>Lutra lutra</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	B	A	+	Milieux aquatiques, cours d'eau, rivières, fleuves et ses rives, jusqu'à une altitude de 1 300 m, dans les marais et parfois sur les côtes marines	
Ma	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Concentration			Individus	2%>p>0%	C	C	B	+	Espèce cavernicole méridionale, liée aux zones karstiques. Fréquente les lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement. Chasse au-dessus des massifs forestiers, des cultures entourées de haies ...	Été : Gîte souterrains naturels ou non. Rarement dans les bâtiments. Hiver : Milieux souterrains, grottes naturelles
Ma	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Concentration			Individus	2%>p>0%	C	C	C	+	Paysages ouverts à climat chaud, pâtures, prairies, steppes, paysages agricoles extensifs, milieux légèrement boisés, garrigue	Été : charpentes, combles, cavités naturelles diverses, falaises. Hiver : Cavernicole, gîtes anthropiques ou karstiques.

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Ma	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Concentration			Individus	2%>p>0%	C	C	B	+	Milieux structurés, mixtes, semi-ouverts jusqu'à 1500m d'altitude. Pâtures entourées de haies, mosaïques de milieux mixtes, lisières, sous-bois, vergers, parcs et jardins	Été : combles, étables, bâtiments abandonnés, casemates. Hiver : Cavités naturelles ou non
Ma	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Reproduction			Individus	2%>p>0%	C	C	C	+	Des plaines aux vallées chaudes de moyenne montagne, forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau. Paysages structurés, villages, espaces verts dans agglomérations de tailles moyennes	Été : Combles, ponts, cavités. Hiver : Cavités souterraines, carrières, galeries, tunnels, caves.
Pl	Trichomanès remarquable (<i>Vandenboschia speciosa</i>)	Résidente			Individus	non significative				++	Végétation humo-épilithique des rochers et parois acidoclines vaso-cantabrique et bretonne	

En gras : espèces d'Oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux ». *Oi* : Oiseaux, *In* : Invertébrés, *Am* : Amphibiens, *Re* : Reptiles, *Ma* : Mammifères, *Po* : Poissons, *Pl* : Plantes

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

0 : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

3.3.4 - ZSC FR9101368 - Vallée du Gardon de Saint-Jean

3.3.4.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9101368
Intitulé	Vallée du Gardon de Saint-Jean
Type	ZSC
Distance par rapport au projet	4,8 km
Superficie	19020 ha
Altitude moyenne	m
Région biogéographique	Méditerranéenne

Caractéristiques

Du fait de sa diversité de substrats géologiques et de sa variation d'altitude importante, le site Natura 2000 présente une variété d'habitats naturels d'intérêt communautaire remarquables (22 génériques dont 5 prioritaires). Les milieux forestiers, majoritaires en surface, présentent des enjeux très forts sur la châtaigneraie méditerranéenne cévenole (en particulier sur les anciens vergers) et les hêtraies (présence ponctuelle en amont). Les ripisylves d'aulnaies-frênaies et les suintements temporaires sur silice sont aussi des habitats à enjeux très forts.

De manière générale, les milieux ouverts d'intérêt communautaire, très souvent entretenus par l'agropastoralisme et le fauchage sont des milieux remarquables et prioritaires en termes d'actions de gestion.

22 espèces d'intérêt communautaire ont également été recensées sur le site dont une prioritaire, la Rosalie des Alpes (données anciennes qui mériteraient une réactualisation). 8 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire sont présentes. Leur statut est souvent mal connu sur le site et nécessiterait des inventaires complémentaires. Beaucoup d'espèces sont inféodées aux milieux des cours d'eau : la loutre, le castor, 3 espèces d'odonates, certaines espèces de chiroptères, l'écrevisse à pattes blanches (présente dans les affluents du Gardon), 4 espèces de poissons (dont 2 semblent avoir disparues : le chabot et le toxostome).

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouv. dans le site (%)
C	2	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19
E1	34	Pelouses sèches, Steppes	2
E2	38	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2
I1	82	Prairies améliorées	1
I1	82	Autres terres arables	1
G1	41	Forêts caducifoliées	32
G3	42	Forêts de résineux	13
G2	45	Forêts sempervirentes non résineuses	25

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouv. dans le site (%)
G1.C	83.3	Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1
J	8	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3

Vulnérabilités

Le site est sensible à la fermeture des milieux notamment via la diminution du pastoralisme, à la gestion de la ressource en eau en termes de quantité et de qualité et à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Le site étant à l'interface des zones montagnardes et méditerranéennes, de nombreux habitats et espèces sont en limite de leur aire de répartition.

DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

Organisme gestionnaire : Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes

Date de validation : Juin 2013

Au vu des enjeux de conservation et des priorités d'actions, ainsi que des impératifs socioéconomiques, les objectifs de conservation proposés sont les suivants :

- Préserver et restaurer les habitats, espèces et habitats d'espèce d'intérêt communautaire en lien avec les activités socio-économiques,
- Améliorer les connaissances et assurer un suivi scientifique,
- Informier, sensibiliser et valoriser,
- Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs.

3.3.4.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surf. dans le site (ha)	Recouv. dans le site (%)
3140	(22.12 ou 22.15) x 22.44		Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	0	<1
3170	22.34	oui	Mares temporaires méditerranéennes	0	<1
3240	24.224 x 44.112		Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos	28,5	0,15
3250	24.225		Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum	29	0,15
3280	24.53		Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba	28,5	0,15
4030	31.2		Landes sèches européennes	1150	6,05
5120	31.842		Formations montagnardes à Cytisus purgans	130	0,68
5130	31.88		Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	8	0,04
6210	34.31 à 34.34	oui	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	36	0,19
6230	35.1, 36.31	oui	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	286	1,5
6510	38.2		Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	233	1,23
7220	54.12	oui	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	0	<1
7230	54.2		Tourbières basses alcalines	0	<1
8210	62.1		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0	<1
8220	62.2		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	100	0,53
8230	62.42		Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	4	0,02
9120	41.12		Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	265	1,39
9150	41.16		Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	4	0,02
91E0	44.3, 44.2 et 44.13	oui	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	163	0,86
9260	41.9		Forêts de Castanea sativa	5909	31,07

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surf. dans le site (ha)	Recouv. dans le site (%)
92A0	44.141, 44.162 et 44.6		Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	54	0,28
9340	45.3		Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	5562	29,24

P. : Habitat prioritaire

3.3.4.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Po	Barbeau truité, Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i> Risso, 1827)	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	A	+	Près des fonds dans les eaux claires et courantes	
Po	Chabot, Chabot commun (<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	A	+	Eaux vives et fraîches sur substrats de sable et de graviers. Fréquente principalement le cours supérieur des rivières et les torrents mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et les lacs bien oxygénés.	
Po	Toxostome, Sofie (<i>Parachondrostoma toxostoma</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	B	+	Eaux claires et courante, bien oxygénées, sur fond de galets et graviers.	
Po	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	A	0	Cours d'eau surtout dans les têtes de bassin.	
In	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L') (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	A	B	+	Eaux fraîches et bien oxygénées, chargées en calcaire.	
In	Grand Capricorne (Le) (<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	non significative				0	Tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés (forêts, parcs urbains, alignements en bord de route).	
In	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i> Rambur, 1842)	Résidente	2	2	Individus	2%>p>0%	C	C	C	+	Eaux courantes de surface, bancs de graviers et de sables.	
In	Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane (<i>Lucanus cervus</i>)	Résidente	3	3	Individus	non significative				+	Haies et milieux forestiers avec présence de souches et de bois dépérissant.	
In	Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	Résidente	2	2	Individus	2%>p>0%	B	C	C	+	Secteurs calmes des grandes rivières, vasques profondes des petites rivières, à des altitudes inférieures à 500 m.	
In	Cordulie à corps fin, Oxycordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	Résidente	630	630	Individus	2%>p>0%	B	C	C	+	Rivières calmes aux eaux profondes et bordées d'arbres, parfois les lacs	
In	Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>)	Résidente			Individus	non significative				0	Habitat comportant des hêtres sénescents sur pied.	
Ma	Barbastelle d'Europe, Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Reproduction			Individus	2%>p>0%	C	C	A	+	Milieux forestiers divers assez ouverts ou liés à l'agriculture traditionnelle (haies, lisières)	Contre le bois, transformé ou non par l'homme. Sous les écorces décollées, bâtiments, entre deux poutres ...
Ma	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758)	Résidente			Individus	2%>p>0%	A	C	C	+	Cours d'eau de toute taille, lacs, étangs, etc. avec une ripisylve boisée.	
Ma	Loutre d'Europe, Loutre (<i>Lutra lutra</i>)	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	B	B	+	Milieux aquatiques, cours d'eau, rivières, fleuves et ses rives, jusqu'à une altitude de 1 300 m, dans les marais et parfois sur les côtes marines	
Ma	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Résidente	42	42	Individus	2%>p>0%	C	B	C	+	Espèce cavernicole méridionale, liée aux zones karstiques. Fréquente les lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement. Chasse au-dessus des massifs forestiers, des cultures entourées de haies ...	Été : Gîte souterrains naturels ou non. Rarement dans les bâtiments. Hiver : Milieux souterrains, grottes naturelles
Ma	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)	Résidente			Individus	non significative				0	Typiquement forestier, fréquente les massifs anciens de feuillus, petits bois, milieux agricoles extensifs ; parcs ...	Été : gîtes arboricoles essentiellement. Hiver : Ubiquiste, sites karstiques, mines, carrières souterraines et cavités arboricoles.

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Ma	Murin de Capaccini, Vespertilion de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>)	Résidente			Individus	non significative				++	Typiquement méditerranéen. Lié aux réseaux hydrographiques et aux milieux souterrains. Fleuves, vastes étendues d'eau calmes, petites rivières.	Été : Cavernicole et bâtiments. Hiver : Cavités naturelles ou non.
Ma	Murin à oreilles échanquées, Vespertilion à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Résidente	2	2	Individus	2%>p>0%	B	C	C	+	Milieux boisés feuillus, vallées de basse altitude, milieux ruraux, parcs et jardins.	Été : Divers et variés, combles, cavités arboricoles ... Hiver : Cavernicole stricte.
Ma	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853)	Reproduction			Individus	2%>p>0%	C	C	A	+	Régions karstiques principalement. Paysages à couvertures de milieux boisés et bocagers en mosaïque. Chasse le long des lisières, dans des milieux ouverts et fermés, dans les petits bosquets, les bois bordés de pelouses ou de prairies et clairières.	Essentiellement cavernicole, plus rare, durant l'été, dans les bâtiments (combles, maisons, granges etc.)
Ma	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Hivernage			Individus	2%>p>0%	C	C	B	+	Milieux structurés, mixtes, semi-ouverts jusqu'à 1500m d'altitude. Pâtures entourées de haies, mosaïques de milieux mixtes, lisières, sous-bois, vergers, parcs et jardins	Été : combles, étables, bâtiments abandonnés, casemates. Hiver : Cavités naturelles ou non
Ma	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Concentration			Individus	2%>p>0%	C	C	B	+	Des plaines aux vallées chaudes de moyenne montagne, forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau. Paysages structurés, villages, espaces verts dans agglomérations de tailles moyennes	Été : Combles, ponts, cavités. Hiver : Cavités souterraines, carrières, galeries, tunnels, caves.

En gras : espèces d'Oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux ». *Oi* : Oiseaux, *In* : Invertébrés, *Am* : Amphibiens, *Re* : Reptiles, *Ma* : Mammifères, *Po* : Poissons, *Pl* : Plantes

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

0 : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

3.4 - PRESENTATION DES HABITATS ET ESPECES NATURA 2000 SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES

La démarche d'analyse va consister à définir les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 dont les individus sont susceptibles d'utiliser le site du projet et sa zone d'influence pour tout ou partie de leur cycle de vie. Cette démarche s'appuie :

- 1- sur l'étude des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 et en particulier sur leurs exigences écologiques ;
- 2- sur une recherche de terrain afin de confirmer la présence d'espèces ou d'habitats d'espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000.

L'objectif est ici de statuer sur l'éventualité d'une incidence du projet sur les sites Natura 2000 concernés.

Remarque : les habitats et les espèces contactés au droit de la zone d'étude ainsi que les méthodologies d'inventaires sont présentés en intégralité dans le dossier d'étude d'impact du projet.

3.4.1 - Habitat Natura 2000 susceptibles d'être affectés par le projet

Les relevés de terrain ont permis de répertorier 3 habitats inventoriés dans la typologie CORINE biotopes (document de référence européen servant à identifier les habitats naturels et artificiels). Ces habitats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'habitat	Intitulé Natura 2000	Sites NATURA 2000 dont l'habitat a justifié leurs désignation	CORINE Biotopes / EUNIS	Emprise dans la ZEE	Directive Habitat	Correspondance phytosociologique	Incidence potentielle du projet sur l'habitat
Mares avec herbiers à characées	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	FR9101369 « Vallée du Galeizon » FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet » FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »	22.13&22.44/ C1.3&C1.14	<0,1ha (<1%)	3140	-	Nulle
Pelouses à Brome érigé décarbonatées mésophiles	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	FR9101372 « Falaises d'Anduze » FR9101369 « Vallée du Galeizon » FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet » FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »	34.3227 /E1.2626	2ha (3%)	6210	(Mesobromion erecti)	Nulle
Pelouses marnicoles xériques et matorrals à Genévriers cades	Junipérais à genévrier oxycède	FR9101369 « Vallée du Galeizon » FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet »	34.3 / E1.2	9,6ha (14%)	5210	Aphyllanthion monspeliensis	Nulle

Trois habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de sites Natura 2000 (Falaises d'Anduze, Vallée du Galeizon, Vallée du Gardon de Mialet, Vallée du Gardon de Saint-Jean) ont été identifiés dans la zone d'étude élargie. Ces habitats ont été en totalité évités par le projet, et les différentes mesures mises en place permettront d'assurer l'absence d'incidence du projet sur ces habitats. Les incidences sont jugées nulles sur ces habitats.

Ainsi, le projet n'est pas susceptible d'impacter significativement les habitats communautaires ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 ZSC FR9101372 « Falaises d'Anduze», ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon», ZSC FR9101367 « Vallée du gardon de Mialet» et ZSC FR9101368 « Vallée du gardon de Saint-Jean».

3.4.2 - Espèces Natura 2000 susceptibles d'être affectées par le projet

Sur la base des données bibliographiques recueillies et des investigations de terrain, le tableau suivant présente les différentes espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés par le projet. Pour chaque espèce, une évaluation de l'incidence est menée concluant à la présence ou l'absence d'incidence. Si cela s'avère nécessaire, les niveaux et différentes natures d'atteinte sur la population de l'espèce considérée seront étudiés et précisés au chapitre suivant (Diagnostic) afin d'évaluer les atteintes du projet sur l'état de conservation des populations de l'espèce considérée au sein des différents sites Natura 2000. **Les espèces dont la présence est avérée (contact au cours des investigations de terrain) sont signalées en rouge.**

Nom vernaculaire Nom scientifique	Sites NATURA 2000 accueillant l'espèce				Vulnérabilité régionale de l'espèce	Potentialité de présence dans la zone d'étude	Utilisation des sites Natura2000 concernés et intérêt de la zone d'étude	Incidence potentielle du projet sur l'espèce au sein du site Natura 2000
	ZSC FR9101372 « Falaises d'Anduze »	ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	ZSC FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet »	ZSC FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »				
Invertébrés								
Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)		X	X	X	+	Potentialité nulle	L'Écrevisse à pattes blanches fréquente les têtes de bassins versant bien conservées, présentant une bonne qualité des eaux. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)			X	X	++	Potentialité nulle	Cette espèce recherche les vieux Chênes dans lesquels il se reproduit, les larves se nourrissant à l'intérieur des troncs de ces arbres gîtes. La ZEP ne présente pas d'arbres et n'est donc pas favorable à cette espèce. Le site d'étude ne présente pas d'habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)			X	X	++	Potentialité nulle	Le Gomphe de Graslin recherche principalement les grandes rivières calmes et les petits ruisseaux aux eaux claires et bien oxygénées, comportant une végétation aquatique et rivulaire abondante. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)			X	X	++	Potentialité faible	Ce Coléoptère recherche les boisements dans lesquels il peut trouver des arbres mûres ou dépérissant pour s'y reproduire, pendant ainsi ces œufs au niveau du système racinaire. Le boisement de chênes verts dans la ZIP peut lui être favorable. Le projet se situe à distance de ce boisement. Il ne sera pas de nature à avoir une incidence sur ces habitats. L'incidence du projet est jugée négligeable pour cette espèce.	Négligeable
Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)			X	X	+	Potentialité nulle	La Cordulie splendide est une espèce qui colonise la plupart des rivières de plaine et des collines, dès l'instant où l'eau est calme, assez profonde et permanente et les rives bordées d'une ripisylve bien stratifiée. Elle ne tolère qu'une pollution très faible des eaux. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Cordulie à corps fin, (<i>Oxygastra curtisii</i>)			X	X	+	Potentialité nulle	La Cordulie à corps fin se retrouve généralement dans des habitats lotiques et lenticules bordés d'une végétation aquatique abondante comme les rivières lentes bordées d'arbres, les grands étangs ou lacs etc. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>)			X	X	++	Potentialité nulle	La Rosalie des Alpes est une espèce qui affectionne les forêts de hêtre. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Mammifères								
Barbastelle d'Europe, (<i>Barbastella barbastellus</i>)			X	X	++	Présence avérée	La Barbastelle d'Europe a été contactée en transit au sein de la ZEP (Zone d'Emprise du Projet) et de la ZIP (Zone d'Influence du Projet). La ZEP présente peu d'intérêt pour la chasse de l'espèce. Des gîtes potentiels au sein de la ZEP et de la ZIP ont été identifiés. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le risque de dérangement au gîte en phase chantier. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>)		X	X	X	++	Potentialité nulle	Le Castor est connu sur les cours d'eau de trois sites Natura 2000. L'espèce fréquente alors les cours d'eau, leurs annexes hydrauliques ainsi que les plans d'eau qui y sont connectés. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)		X			++	Présence avérée du complexe Grands Myotis	Le complexe des Grands Myotis a été contacté dans la ZEP. Les habitats de chasse dans la ZEP et la ZIP sont plus favorables au Petit murin. Des gîtes arboricoles estivaux sont présents dans la ZEP et la ZIP, et des gîtes anthropiques sont recensés dans la ZIP. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le risque de dérangement au gîte en phase chantier. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Sites NATURA 2000 accueillant l'espèce				Vulnérabilité régionale de l'espèce	Potentialité de présence dans la zone d'étude	Utilisation des sites Natura2000 concernés et intérêt de la zone d'étude	Incidence potentielle du projet sur l'espèce au sein du site Natura 2000
	ZSC FR9101372 « Falaises d'Anduze »	ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	ZSC FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet »	ZSC FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »				
Grand rhinolophe <i>(Rhinolophus ferrumequinum)</i>		X	X	X	++	Présence avérée	Cette espèce présente une activité de chasse très forte sur les secteurs semi-ouverts à l'ouest de la ZIP. Elle a été contactée au sein de la ZEP (haie arbustive) et est susceptible d'y chasser, bien que ce secteur soit moins favorable à l'espèce que les secteurs les plus à l'ouest. Des gîtes potentiels sont présents dans la ZIP. Les secteurs les plus favorables à la chasse ont été évités en amont. Il est aussi probable que l'activité de l'espèce se maintienne en phase d'exploitation de la centrale. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le risque de dérangement au gîte en phase chantier. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Loutre d'Europe <i>(Lutra lutra)</i>			X	X	++	Potentialité nulle	La Loutre est connue sur les cours d'eau de deux sites Natura 2000. L'espèce fréquente alors les cours d'eau, leurs annexes hydrauliques ainsi que les plans d'eau qui y sont connectés. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Murin de Capaccini, <i>(Myotis capaccinii)</i>				X	+++	Potentialité nulle	Le Murin de Capaccini est lié aux réseaux hydrographiques et affectionne les fleuves ou les vastes étendues d'eau calmes. En hiver, il gîte dans les cavités dont la température est comprise entre 2 et 10 °C, tandis qu'en été il gîte dans des grottes et cavités souterraines principalement. Le site d'étude ne présente aucun habitat favorable à cette espèce, qui n'est ainsi pas susceptible de s'y trouver. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle
Minioptère de Schreibers <i>(Miniopterus schreibersii)</i>	X		X	X	+++	Présence avérée	Le Minioptère de Schreibers a été contacté dans la ZEP et dans la ZIP en transit. Les habitats de la ZEP sont peu favorables à la chasse de cette espèce. Toutefois, la ZIP présente des habitats de chasse (milieux semi-ouverts, lisières et canopée). Aucun gîte favorable n'est présent dans la ZEP ou la ZIP. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le dérangement. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Murin à oreilles échanquées <i>(Myotis emarginatus)</i>	X			X	++	Présence avérée	Le Murin à oreilles échanquées n'a pas été contacté dans la ZEP. Des habitats de chasse sont favorables au sein de la ZIP et des secteurs à l'ouest du projet. Des gîtes potentiels sont présents dans la ZEP et la ZIP. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le risque de dérangement au gîte en phase chantier. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Murin de Bechstein <i>(Myotis bechsteinii)</i>				X	++	Présence avérée	Cette espèce n'a pas été contactée au sein de la ZEP lors des inventaires. Les habitats qui y sont présents ne lui sont pas favorables (chasse et transit). Cette espèce arboricole est susceptible de gîter au sein de la ZEP et de la ZIP. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le risque de dérangement au gîte en phase chantier. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Petit Murin <i>(Myotis blythii)</i>		X	X		+++	Présence avérée du complexe Grands Myotis	Le complexe des Grands Myotis a été contacté dans la ZEP. Les habitats de chasse dans la ZEP et la ZIP sont favorables au Petit murin. Des gîtes arboricoles estivaux sont présents dans la ZEP et la ZIP, et des gîtes anthropiques sont recensés dans la ZIP. Un ensemble de mesures a été pris afin d'éviter le risque de dérangement au gîte en phase chantier. Les habitats les plus favorables à la chasse de l'espèce ont été évités en amont. Il est aussi probable que l'activité de l'espèce se maintienne en phase d'exploitation de la centrale. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Petit rhinolophe <i>(Rhinolophus hipposideros)</i>		X	X	X	++	Présence avérée	Le Petit rhinolophe n'a pas été contacté au sein de la ZEP. Des habitats favorables à la chasse sont présents dans la ZIP et des secteurs plus à l'ouest. Des gîtes potentiels (anthropiques) sont présents dans la ZIP. Un ensemble de mesures sera mis en place et permettra d'assurer l'absence d'incidence du projet sur les habitats et gîtes favorables à cette espèce. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable
Rhinolophe euryale <i>(Rhinolophus euryale)</i>				X	+++	Potentialité modérée	Cette espèce n'a pas été contactée lors des inventaires, mais est considérée comme potentielle. Les habitats de la ZIP sont favorables à la chasse de l'espèce. La ZEP présente en revanche peu d'intérêt pour l'espèce. Aucun gîte favorable à cette espèce n'est présent dans la ZEP et la ZIP. Un ensemble de mesures sera mis en place et permettra d'assurer l'absence d'incidence du projet sur les habitats favorables à cette espèce. Le projet présente ainsi une incidence négative négligeable sur cette espèce. Le renforcement de la haie sera favorable à cette espèce, tant pour la chasse que le transit, ce qui induit une incidence résiduelle positive faible.	Négligeable

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Sites NATURA 2000 accueillant l'espèce				Vulnérabilité régionale de l'espèce	Potentialité de présence dans la zone d'étude	Utilisation des sites Natura2000 concernés et intérêt de la zone d'étude	Incidence potentielle du projet sur l'espèce au sein du site Natura 2000
	ZSC FR9101372 « Falaises d'Anduze »	ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	ZSC FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet »	ZSC FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »				
Poissons								
Barbeau truité <i>(Barbus meridionalis Risso, 1827)</i>		X	X	X	+	Potentialité nulle	La majorité de ces espèces se retrouvent dans les cours d'eau des sites Natura 2000. Aucun cours d'eau ou milieu aquatique n'est présente au sein de la zone d'étude, ce qui explique la potentialité de présence nulle relative à ces espèces. L'incidence du projet est donc nulle pour ces espèces.	Nulle
Chabot <i>(Cottus gobio Linnaeus, 1758)</i>		X	X	X	+	Potentialité nulle		Nulle
Blageon <i>(Telestes souffia)</i>		X	X	X	+	Potentialité nulle		Nulle
Toxostome, Sofie <i>(Parachondrostoma toxostoma)</i>				X	+	Potentialité nulle		Nulle
Plantes								
Trichomanès remarquable <i>(Vandenboschia speciosa)</i>			X		+++	Potentialité nulle	Trichomanès remarquable est une espèce se développant dans une atmosphère saturée en humidité et colonise des milieux extrêmes dans des vallées encaissés et boisées, sur des rochers suintants ombragés et des surplombs rocheux ruisselants et dans des fissures de parois mouillées. Ces habitats ne sont pas présents dans la zone d'étude élargie, ainsi la potentialité de présence est nulle. L'incidence du projet est donc nulle pour cette espèce.	Nulle

+ : peu vulnérable ; ++ : vulnérable ; +++ : très vulnérable. (La vulnérabilité régionale est évaluée à partir des caractéristiques des populations régionales : effectifs, dynamique, isolement)

Globalement, le site d'implantation du projet présente un intérêt limité pour la majorité des espèces ayant justifiées la désignation des quatre sites Natura 2000. L'implantation du projet a été réfléchi afin d'éviter tous les secteurs présentant des enjeux pour les espèces. Au sein de la zone d'étude élargie, 8 espèces de Chiroptères (dont un complexe) ont été observées lors des investigations. Toutefois, l'ensemble des mesures prises permet d'aboutir à une incidence négative négligeable pour ces espèces. Concernant les autres espèces, seul le Lucane cerf-volant présente une potentialité faible de présence au sein de la zone d'étude élargie. Le projet, en raison de sa localisation, ne présentera toutefois pas d'incidence sur cette espèce.

L'intérêt du site d'étude du point de vue de la fonctionnalité pour l'accomplissement des cycles de vie et la conservation des populations d'espèces considérées est ainsi jugé globalement limité pour les espèces des différents groupes étudiés. Dans ce contexte, le projet n'est pas susceptible d'induire un impact significatif sur la conservation et l'intégrité des populations d'espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 considérés.

4 - SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Sur la base de cette évaluation préliminaire s'appuyant sur les investigations de terrain, la connaissance de la biologie des espèces et de leur vulnérabilité biologique, de leur présence et leur état de conservation au sein des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, de l'importance des populations concernées, de leur potentialité de présence et de l'évaluation des enjeux sur le site étudié pour ces espèces, il a été possible pour chaque espèce de définir si le projet est susceptible d'avoir une incidence potentielle sur leur population et leur état de conservation au sein des sites Natura 2000 les accueillant. Ainsi, il ressort de ce prédiagnostic les éléments suivants :

- **Aucun habitat d'intérêt communautaire ne sera impacté par le projet,**
- **Aucune espèce d'intérêt communautaire ne sera impactée par le projet.**

Intégrité des sites Natura 2000

La Note de l'Autorité environnementale délibérée le 2 mars 2016 sur l'évaluation des incidences Natura 2000 définit la notion d'intégrité du site comme étant la cohérence de la structure et de la fonction écologique du site, sur toute sa superficie, ou les habitats, les complexes d'habitats ou les populations d'espèces pour lesquels le site a été ou sera classé.

Afin de vérifier s'il existe ou non une atteinte à l'intégrité de ces sites, la note de l'Autorité environnementale propose une liste de questions à examiner, issue du guide interprétatif de la Commission de 2001.

Le projet de centrale photovoltaïque de Châteaurenard risque-t-il :	
<i>de retarder la progression vers l'accomplissement des objectifs de conservation des sites concernés ?</i>	non
<i>d'interrompre la progression vers l'accomplissement des objectifs de conservation des sites concernés ?</i>	non
<i>de déranger les facteurs qui aident à maintenir les sites dans des conditions favorables concernés ?</i>	non
<i>d'interférer avec l'équilibre, la distribution et la densité des espèces clés qui agissent comme indicateurs de conditions favorables pour les sites concernés ?</i>	non
<i>de changer les éléments de définition vitaux qui définissent la manière dont les sites fonctionnent en tant qu'habitats ou écosystèmes concernés ?</i>	non
<i>de changer la dynamique des relations qui définissent la structure ou la fonction des sites concernés ?</i>	non
<i>d'interférer avec les changements naturels prédits ou attendus sur les sites concernés ?</i>	non
<i>de réduire les surfaces d'habitats clés ?</i>	non
<i>de réduire les populations d'espèces clés ?</i>	non
<i>de changer l'équilibre entre les espèces ?</i>	non
<i>de réduire la diversité des sites concernés ?</i>	non
<i>d'engendrer des dérangements qui pourront affecter la taille des populations ou la densité ou l'équilibre entre les espèces ?</i>	non
<i>d'entraîner une fragmentation ?</i>	non
<i>de résulter en perte ou réduction d'éléments clés ?</i>	non

En conséquence, et conformément à l'article R.414-21 du code de l'Environnement, l'évaluation des incidences du projet sur les différents sites Natura 2000 concernés ne nécessite pas de diagnostic plus avancé et peut se limiter à cette évaluation préliminaire.

Dans les conditions prévues et au vu des éléments connus, le projet présente un risque écologique jugé globalement négligeable et non significatif sur les habitats et les espèces ayant justifié les sites Natura 2000 ZSC « Falaise d'Anduze » (FR9101372), ZSC « vallée du Galeizon » (FR9101369), ZSC « Vallée du gardon de Mialet » (FR9101367), ZSC « Vallée du gardon de Saint-Jean » (FR9101368). Le projet n'est pas de nature à induire une dégradation de l'état de conservation des espèces et des habitats présents au sein des sites Natura 2000 évalués. Dans ce contexte, le maintien de l'état de conservation et de la fonctionnalité des sites Natura 2000, des habitats mais aussi des espèces ayant justifié leur désignation est assuré.

ANNEXES

Fiches descriptives des sites Natura 2000 (INPN)

Document n° 21.274/ N4

Fiches descriptives des sites Natura 2000
(INPN)

Document
n°21.274 / N4



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101372 - Falaises d'Anduze

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR9101372 1.3 Appellation du site : Falaises d'Anduze

1.4 Date de compilation : 31/01/1996 1.5 Date d'actualisation : 14/08/2012

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020128957

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,00917°

Latitude : 44,07278°

2.2 Superficie totale

535 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
30010	ANDUZE
30027	BAGARD
30042	BOISSET-ET-GAUJAC
30129	GENERARGUES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 <i>Peelous sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		1,07 (0,2 %)		G		C	C	C	C
6220 <i>Parcours substepaniques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	42,8 (8,9 %)		G		B	C	C	C
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		5,35 (1,2 %)		G		C	C	B	C
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		20,87 (3,9 %)		G		A	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		(%)		G		C	C	B	C
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		347,75 (85 %)		G		A	B	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site			Évaluation du site				
					Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	Cons.	Isol.	Glob.
M	1310		<i>Miniopterus schreibersii</i>	P		i	P	DD	D			

- 3/6 -



M	1321		<i>Myotis emarginatus</i>	r		i	P	DD	D			
---	------	--	---------------------------	---	--	---	---	----	---	--	--	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Population présente sur le site			Motivation		
				Taille	Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.	Autres catégories	
M			<i>Tadarida teniolis</i>		i	P		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.

- 4/6 -



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	65 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Les pelouses sont sensibles à la fermeture du milieu. Les milieux rocheux sont bon état de conservation.

4.2 Qualité et importance

Site de vires d'escarpements calcaires, situé au pied des Cévennes en majorité siliceuse avec une riche flore rupestre dont une endémique (*Centaurea maculosa* subsp. *albida*) et des milieux rocheux d'éboulis. Les plateaux de sommet sont occupés par des pelouses méditerranéennes riches en annuelles et de garrigues à chênes verts.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Mairie d'Anduze

Adresse : 30140 ANDUZE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101369 - Vallée du Galeizon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR9101369 1.3 Appellation du site : Vallée du Galeizon

1.4 Date de compilation : 31/01/1996 1.5 Date d'actualisation : 26/01/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2001
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032401999&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,95806°

Latitude : 44,17917°

2.2 Superficie totale

8637 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	62 %
48	Lozère	38 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
30077	CENDRAS
30137	LAMELOUZE
30168	MIALET
48148	SAINT-ETIENNE-VALLEE-FRANCAISE
48155	SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE
48170	SAINT-MARTIN-DE-BOUBAUX
30291	SAINT-PAUL-LA-COSTE
30323	SOUSTELLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		0,05 (0 %)		P		B	C	B	B	
3170 Mares temporaires méditerranéennes	X	0 (0 %)		G		C	C	B	B	
3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>		0,65 (0,01 %)		G		B	C	A	A	
3250 Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>		0,1 (0 %)		G		C	C	A	C	
3280 Rivières permanentes méditerranéennes du Paséolo-Agostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>		0,65 (0,01 %)		G		B	C	B	B	
4030 Landes sèches européennes		117,5 (1,36 %)		G		A	C	B	A	
5120 Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>		3,3 (0,04 %)		G		C	C	B	B	
5210 Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.		94 (1,09 %)		G		A	C	B	A	
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		14 (0,16 %)		G		C	C	C	C	
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		188 (2,16 %)		G		C	C	C	C	
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X	0,01 (0 %)		G		C	C	B	B	
8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		26 (0,3 %)		G		C	C	A	C	
8230 Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		100		G		B	C	B	B	

- 3/9 -



Espèce		Population présente sur le site				Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C I V P	Qualité des données	A B C D		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	P			i	P	G	C	B	B
M	1337	<i>Castor fiber</i>	P	20	30	i	P	G	C	A	A
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	P			i	P	G	C	A	A
I	1036	<i>Macromia splendens</i>	P			i	P	G	C	C	C
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	P			i	C	G	C	C	C
I	1046	<i>Gomphus graslinii</i>	P			i	P	G	C	B	C
I	1092	<i>Austropotamobius palipes</i>	P			i	P	G	B	C	B
F	1138	<i>Barbus meridionalis</i>	P			i	P	G	C	C	C
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	P			i	P	G	C	A	A
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P			i	P	G	C	B	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P			i	P	G	C	B	B

• **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.

• **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

• **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».

• **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.

• **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».

• **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site				Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C I V P	Qualité des données	A B C D		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	P			i	P	G	C	B	B
M	1337	<i>Castor fiber</i>	P	20	30	i	P	G	C	A	A
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	P			i	P	G	C	A	A
I	1036	<i>Macromia splendens</i>	P			i	P	G	C	C	C
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	P			i	C	G	C	C	C
I	1046	<i>Gomphus graslinii</i>	P			i	P	G	C	B	C
I	1092	<i>Austropotamobius palipes</i>	P			i	P	G	B	C	B
F	1138	<i>Barbus meridionalis</i>	P			i	P	G	C	C	C
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	P			i	P	G	C	A	A
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P			i	P	G	C	B	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P			i	P	G	C	B	B

- 4/9 -



M	1305	Rhinolophus euryale	P						P	G	D		
M	1307	Myotis blythii	P						P	G	C	B	C
M	1308	Barbastella barbastellus	P						P	G	C	B	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	P						P	G	C	B	C
M	1321	Myotis emarginatus	P						P	G	C	B	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles reproductrices, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe		Code		Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
				Nom scientifique			Taille		Unité	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
							Min	Max	Cat.	IV	V	A	B	C	D	
M				Eptesicus serotinus					i	P	X					
M				Myotis nattereri					i	P	X				X	
M				Nyctalus leisleri					i	P	X				X	
M				Pipistrellus pipistrellus					i	P	X				X	
M				Pipistrellus pygmaeus					i	P	X				X	
M				Pipistrellus nathusii					i	P	X				X	
M				Hypsugo savii					i	P	X				X	
M				Plecotus austriacus					i	P	X				X	

M				Tadarida teniotis					i	P	X			X		
M				Pipistrellus kuhlii					i	P	X				X	
M				Myotis daubentonii					i	P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles reproductrices, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats »); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.





4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	22 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Vallée cévenole particulièrement enclavée et qui a conservé une diversité d'habitats naturels qui lui confère un attrait particulier. Avec les sites voisins des vallées du Gardon de Mialet et du Gardon de Saint Jean, elle constitue un ensemble très représentatif de la diversité des milieux méditerranéens montagnards sur substrat siliceux.

Vulnérabilité : La conservation de la diversité des habitats passe par le maintien des activités, notamment agricoles, dans cette vallée qui reste globalement marquée par la déprise de l'ensemble des vallées cévenoles.

4.2 Qualité et importance

Cette vallée très enclavée est restée sauvage. On y remarque:

- Une pinède de Pin de Salzmann. Toutes les stations françaises de cette espèce à aire disjointe sont importantes pour la conservation de sa variabilité génétique.
- Des landes sèches à Ciste de Pouzol (Cistus pouzolzii).
- Des ravins humides qui abritent de nombreuses fougères.

Les cours d'eau sont de bonne qualité et sont fréquentés par des espèces d'intérêt communautaire telles que le Barbeau méridional (Barbus meridionalis), le Blageon (Leuciscus soufia) et l'Ecrevisse (Austropotamobius pallipes)

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	L09	Incendie (naturel)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
34	Parc national, aire d'adhésion	44 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
34	Cévennes [aire d'adhésion]	*	44%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Adresse : Place Roger Assenat 30480 CENDRAS



Courriel : contact@smhvc.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/docob-de-la-vallee-du-galeizon-a1532.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101367 - Vallée du Gardon de Mialet

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR9101367 1.3 Appellation du site : Vallée du Gardon de Mialet
1.4 Date de compilation : 31/01/1996 1.5 Date d'actualisation : 12/02/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032401993&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,795°

Latitude : 44,19556°

2.2 Superficie totale

23371 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	15 %
48	Lozère	85 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
48019	BARRE-DES-CEVENNES
48036	CASSAGNAS
48067	GABRIAC
30129	GENERARGUES
30168	MIALET
48097	MOISSAC-VALLEE-FRANCAISE
48098	MOLEZON
48115	POMPIDOU
48136	SAINT-ANDRE-DE-LANCIZE
30231	SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE
48144	SAINTE-CROIX-VALLEE-FRANCAISE



48148	SAINT-ETIENNE-VALLEE-FRANCAISE
48155	SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE
48158	SAINT-HILAIRE-DE-LAVIT
30269	SAINT-JEAN-DU-GARD
48170	SAINT-MARTIN-DE-BOUBAUX
48171	SAINT-MARTIN-DE-LANSUSCLE
48173	SAINT-MICHEL-DE-DEZE
30291	SAINT-PAUL-LA-COSTE
30329	THOIRAS
48193	VEBRON

2.7 Région(s) biogéographique(s) Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Évaluation du site			
					A B C D	A B C	Évaluation globale	
<u>3130</u> Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>		233,71 (1%)		G	D			
<u>3140</u> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		233,71 (1%)		G	C	C	A	A
<u>3170</u> Mares temporaires méditerranéennes	X	233,71 (1%)		G	A	C	A	C
<u>3240</u> Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>		233,71 (1%)		G	A	C	C	B
<u>3250</u> Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>		233,71 (1%)		G	C	C	A	C
<u>4030</u> Landes sèches européennes		934,84 (4%)		G	A	C	C	A
<u>5120</u> Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>		233,71 (1%)		G	C	C	B	A
<u>5210</u> Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.		233,71 (1%)		G	A	B	B	A
<u>6210</u> Pelouses sèches semi-naturelles et facès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		233,71 (1%)		G	A	C	B	B
<u>6230</u> Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X	233,71 (1%)		G	C	C	B	B
<u>6410</u> Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinio caeruleae</i>)		233,71 (1%)		G	D			
<u>6420</u> Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>		233,71 (1%)		G	D			



	6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alpecurus pratensis, Sangusorba officinalis)</i>		233,71 (1 %)		G	C	C	B	B
	7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	233,71 (1 %)		G	C	C	A	A
	7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		233,71 (1 %)		G	D			
	8150 <i>Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>		233,71 (1 %)		G	B	C	A	A
	8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		233,71 (1 %)		G	A	C	A	A
	8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicon dillenii</i>		233,71 (1 %)		G	A	C	A	A
	91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	233,71 (1 %)		G	A	C	C	B
	9150 <i>Hétraies calcicoles médio-européennes du Cephalantho-Fragion</i>		233,71 (1 %)		G	C	C	B	B
	92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		233,71 (1 %)		G	A	C	B	B
	9260 <i>Forêts de Castanea sativa</i>		5842,75 (25 %)		G	A	C	C	B
	9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		934,84 (4 %)		G	A	B	B	B
	9530 <i>Pinèdes (sub)méditerranéennes de pins noirs endémiques</i>	X	233,71 (1 %)		G	C	C	A	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site					Évaluation du site			
			Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
M	1337	Castor fiber	P		i	P	G	C	A	C	A
M	1355	Lutra lutra	P		i	P	G	C	B	B	A
P	1421	Vandemboschia speciosa	P		i	P	G	D			
F	6147	Telestes souflia	P		i	P	G	C	B	C	A
I	1036	Macromia splendens	P		i	P	G	D			
I	1041	Oxygastra curtisii	P		i	P	G	D			
I	1046	Gomphus graslinii	P		i	P	G	D			
I	1083	Lucanus cervus	P		i	P	G	D			
I	1087	Rosalia alpina	P		i	P	G	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	P		i	P	G	D			
I	1092	Austropotamobius palipes	P		i	P	G	D			
F	1138	Barbus merionalis	P		i	P	G	C	C	C	A
F	1163	Cottus gobio	P		i	P	G	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r		i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c		i	P	G	C	C	C	B
M	1307	Myotis blythii	c		i	P	G	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	c		i	P	G	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	c		i	P	G	C	C	C	B



Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site					Évaluation du site			
			Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
M	1337	Castor fiber	P		i	P	G	C	A	C	A
M	1355	Lutra lutra	P		i	P	G	C	B	B	A
P	1421	Vandemboschia speciosa	P		i	P	G	D			
F	6147	Telestes souflia	P		i	P	G	C	B	C	A
I	1036	Macromia splendens	P		i	P	G	D			
I	1041	Oxygastra curtisii	P		i	P	G	D			
I	1046	Gomphus graslinii	P		i	P	G	D			
I	1083	Lucanus cervus	P		i	P	G	D			
I	1087	Rosalia alpina	P		i	P	G	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	P		i	P	G	D			
I	1092	Austropotamobius palipes	P		i	P	G	D			
F	1138	Barbus merionalis	P		i	P	G	C	C	C	A
F	1163	Cottus gobio	P		i	P	G	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r		i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c		i	P	G	C	C	C	B
M	1307	Myotis blythii	c		i	P	G	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	c		i	P	G	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	c		i	P	G	C	C	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, males = Mâles reproductrices, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe		Code		Espèce		Population présente sur le site			Motivation				
		Nom scientifique		Taille		Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
				Min	Max		Unité	IV	V	A	B	C	D
A			Salamandra salamandra							X		X	
A			Alytes obstetricans										X
A			Bufo bufo							X		X	
A			Hyla meridionalis					X		X		X	
A			Rana kl. esculenta										X
B			Nycticorax nycticorax							X		X	
B			Egretta garzetta							X		X	
B			Ardea cinerea							X		X	
B			Buteo buteo							X		X	
B			Circus gallicus							X		X	
B			Circus cyaneus							X		X	
B			Circus pygargus							X		X	
B			Accipiter gentilis							X		X	
B			Accipiter nisus							X		X	
B			Falco peregrinus							X		X	
B			Cuculus canorus							X		X	
B			Bubo bubo							X		X	



B			Alcedo atthis									X	
B			Merops apiaster									X	
B			Picus viridis									X	
B			Dryocopus martius									X	
B			Dendrocopos maior									X	
B			Ptyonoprogne rupestris									X	
B			Anthus campestris									X	
B			Motacilla cinerea									X	
B			Certhia brachydactyla									X	
B			Oriolus oriolus									X	
B			Cinclus cinclus									X	
B			Troglodytes troglodytes									X	
B			Prunella collaris									X	
B			Monticola saxatilis									X	
B			Garrulus glandarius									X	
B			Corvus corax									X	
B			Emberiza cia									X	
B			Emberiza hortulana									X	
F			Anguilla anguilla									X	
M			Myotis nattereri									X	
M			Myotis daubentonii									X	
M			Nyctalus leisleri									X	
M			Pipistrellus pipistrellus									X	



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	37 %
N17 : Forêts de résineux	40 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site concerne une vallée typique des Cévennes méridionales englobant le Gardon de Mialet et son bassin versant marqué par une occupation humaine très ancienne.

Le substrat acide a permis le développement de la châtaigneraie après avoir représenté une ressource essentielle des communautés cévenoles, a perdu de son intérêt du fait du développement des échanges et de la déprise importante qu'ont connu toutes les vallées de ce type.

Vulnérabilité : Sensibilité du milieu aquatique et les espèces associées aux différentes pollutions (rejets de stations d'épuration, piscicultures, rejets d'origine agricole et domestique).

Les pompages divers, ont également des impacts sur les niveaux d'étiage et la qualité de l'eau.

4.2 Qualité et importance

Ce site est centré sur une vallée cévenole et son réseau hydrographique. Le Gardon et ses affluents abritent des populations de poissons d'intérêt communautaire, notamment le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), mais aussi le Castor (*Castor fiber*) et l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats naturels dépendant du système aquatique sont représentés par les ripisylves méditerranéennes et les formations de bords de cours d'eau (bancs de graviers végétalisés) et également par des suintements temporaires à *Spiranthes* d'été.

On trouve également des populations de Pin de Salzmann associé à des cistes rares (Ciste à feuilles de peuplier et ciste de Pouzolz).

La châtaigneraie cévenole est bien représentée mais n'est pas en très bon état de conservation à la suite de l'abandon de sa culture.

Des formations remarquables et riches, de matorral à Genévriers oxycèdres âgés sur silice sont présents sur la montagne de la Vieille morte (à cheval sur la vallée du Galeizon).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I

M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
33	Parc national, zone coeur	17 %
34	Parc national, aire d'adhésion	82 %
21	Forêt domaniale	10 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
33	Cévennes [c#ur]	*	17%
34	Cévennes [aire d'adhésion]	*	82%
21	forêt domaniale des Gardons	*	6%
21	Forêt domaniale de Valborgne	*	1%
21	Forêt domaniale de Fontmort	*	3%
22	Forêt sectionale de la Cévenne des Hauts Gardons	*	1%



Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve de Biosphère	Réserve de biosphère des Cévennes	*	%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons

Adresse : Maison de la Communauté 48110 SAINTE CROIX VALLEE
FRANCAISE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet - FR9101367. Approuvé par AP du 6 septembre 2011
Lien : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/vallee-du-gardon-de-mialet-a2641.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101368 - Vallée du Gardon de Saint-Jean

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR9101368 1.3 Appellation du site : Vallée du Gardon de Saint-Jean

1.4 Date de compilation : 31/01/1996 1.5 Date d'actualisation : 21/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2001
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032396502&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,76917°

Latitude : 44,10833°

2.2 Superficie totale

19020 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	91 %
48	Lozère	9 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
48020	BASSURELS
30094	CORBES
30108	ESTRECHURE
48097	MOISSAC-VALLEE-FRANCAISE
30195	PEYROLLES
30198	PLANTIERS
48115	POMPIDOU
30231	SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE
30246	SAINTE-CROIX-DE-CADERLE
30269	SAINT-JEAN-DU-GARD
30310	SAUMANE

30322	SOUDORGUES
30329	THOIRAS

2.7 Région(s) biogéographique(s) Méditerranéenne (100%)

Date d'édition : 24/09/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101368>



Date d'édition : 24/09/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101368>

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Évaluation du site			
					A B C D	A B C		Évaluation globale
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		0 (0 %)		P	B	C	B	B
3170 Mares temporaires méditerranéennes	X	0 (0 %)		P	B	C	C	C
3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>		28,5 (0,15 %)		M	C	C	C	C
3250 Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>		29 (0,15 %)		M	C	C	A	C
3280 Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspelo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>		28,5 (0,15 %)		M	C	C	C	C
4030 Landes sèches européennes		1150 (6,05 %)		M	B	C	B	B
5120 Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>		130 (0,68 %)		M	B	C	B	B
5130 Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires		8 (0,04 %)		M	B	C	B	B
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et facès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	X	36 (0,19 %)		M	B	C	B	B
6230 Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X	286 (1,5 %)		M	B	C	B	B
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		233 (1,23 %)		M	B	C	C	C
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X	0 (0 %)		P	B	C	B	B



Code	Description	Type	0 (0 %)	P	B	C	B	B
7230	Tourbières basses alcalines							
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		0 (0 %)	P	B	C	B	B
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		100 (0,53 %)	P	B	C	B	B
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronica dillenii		4 (0,02 %)	P	B	C	B	B
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	163 (0,86 %)	M	B	C	B	B
9120	Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilic-Fagion)		265 (1,39 %)	M	B	C	C	C
9150	Hétraies calcicoles médio-européennes du Cephalantho-Fagion		4 (0,02 %)	M	B	C	C	C
92A0	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		54 (0,26 %)	M	B	C	C	C
9260	Forêts de Castanea sativa		5909 (31,07 %)	M	B	B	C	B
9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia		5562 (29,24 %)	M	B	B	C	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site						
				Taille	Unité	Cat. C I V P	Qualité des données	A B C D	A B C					
									Min	Max	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1337	Castor fiber	p			i		C	M	C	C	A	C	C
M	1355	Lutra lutra	p			i		C	M	C	C	B	B	B



Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site						
				Taille	Unité	Cat. C I V P	Qualité des données	A B C D	A B C					
									Min	Max	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	6147	Telestes souflia	p			i		P	G	C	C	B	C	A
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i		P	G	C	C	C	C	B
I	1036	Macromia splendens	p	2	2	i		R	M	C	C	B	C	C
I	1041	Oxygastira curtisii	p	630	630	i		C	M	C	C	B	C	C
I	1046	Gomphus graslinii	p	2	2	i		V	M	C	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p	3	3	i		C	DD	D	D			
I	1087	Rosalia alpina	p			i		V	DD	D	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i		R	DD	D	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i		P	G	C	C	C	A	B
F	1138	Barbus merionalis	p			i		P	G	C	C	C	C	A
F	1163	Cottus gobio	p			i		P	G	C	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c			i		P	G	C	C	C	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w			i		P	G	C	C	C	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale	r			i		P	G	C	C	C	C	A
M	1308	Barbastella barbastellus	r			i		P	G	C	C	C	C	A
M	1310	Miniopterus schreibersii	p	42	42	i		P	M	C	C	C	B	C
M	1316	Myotis capaccinii	p			i		P	DD	D	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p	2	2	i		P	DD	C	C	B	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i		P	DD	D	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, omales = Mâles reproducteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe		Code		Espèce		Population présente sur le site			Motivation				
		Nom scientifique		Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max		CJR V P	IV	V	A	B	C	D
M			<i>Episicus serotinus</i>	1		i	P	X				X	
M			<i>Nyctalus leisleri</i>	1		i	P	X				X	
M			<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2		i	P	X				X	
M			<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	2		i	P	X				X	
M			<i>Pipistrellus nathusii</i>	1		i	P	X				X	
M			<i>Plecotus austriacus</i>	1		i	P	X				X	
M			<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2		i	P	X				X	
P			<i>Anacamptis coriophora</i>	8	17	localités	C			X			
P			<i>Anagallis minima</i>	1		localités	C						
P			<i>Arenaria montana</i>	3	3	localités	C						
P			<i>Blysmus compressus</i>	3	3	localités	R						
P			<i>Carex davalliana</i>	2	2	localités	R						
P			<i>Cheilanthes hispanica</i>	1	1	localités	R			X			
P			<i>Cheilanthes tinæi</i>	1		localités	R						
P			<i>Cistus populifolius</i>	1		localités	R						
P			<i>Cistus pouzolzii</i>	1		localités	C						
P			<i>Cyclamen balearicum</i>	1	1	localités	R			X			



P			<i>Dianthus graniticus</i>	8	8	localités	C						
P			<i>Festuca arvensis</i>	4	4	localités	C						
P			<i>Gagea bohemica</i>	1		localités	C						
P			<i>Halimium umbellatum</i>	1	1	localités	C						
P			<i>Hieracium zizianum</i>	1		localités	R						
P			<i>Hypericum linarifolium</i>	1		localités	V						
P			<i>Illecebrum verticillatum</i>	2	2	localités	V						
P			<i>Isoetes duriei</i>	2	26	localités	C						
P			<i>Juncus striatus</i>	1		localités	V						
P			<i>Juncus tenagela</i>	1		localités	V						
P			<i>Juncus trifidus</i>	1		localités	V						
P			<i>Leucanthemum monspeliense</i>	7	7	localités	R						
P			<i>Leucanthemum subglaucum</i>	1		localités	V						
P			<i>Lupinus angustifolius</i>	1	1	localités	V						
P			<i>Mentha cervina</i>	1		localités	V						
P			<i>Notholaena marantae</i>	1	1	localités	R						
P			<i>Ophioglossum azoricum</i>	1	4	localités	R						
P			<i>Reseda jacquinii</i>	2	2	localités	P						
P			<i>Sagina procumbens</i>	3	3	localités	V						
P			<i>Silene viridiflora</i>	1		localités	V						
P			<i>Spiranthes aestivalis</i>	6	21	localités		X		X			X
P			<i>Thelypteris palustris</i>	1		localités	V						
P			<i>Thymus ntiens</i>	2	2	localités	C						



P		2	4	localités	R								
P	<i>Trifolium bocconi</i>	1		localités	R								
P	<i>Trifolium hirtum</i>	3	8	localités	R								
P	<i>Trifolium ligusticum</i>	1		localités	R								
P	<i>Adenocarpus complicatus</i> subsp. <i>complicatus</i>	1		localités	R								
P	<i>Festuca yvesii</i> subsp. <i>bellottii</i>	4		localités	R								
P	<i>Micranthes clusii</i>	4	4	localités	C								

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

• **Unité** : i = individus, p = couples, a = Adultes matures, area = Surface en m², b = Femelles reproductrices, c = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, istems = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

• **Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce très rare, V = espèce nationale ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

• **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	32 %
N17 : Forêts de résineux	13 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	25 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Les surfaces des différents habitats sont à nuancer, car pour une partie non négligeable de la surface du site, il n'a pas été possible de déterminer exactement l'habitat présent, ou il a été indiqué la présence d'une mosaïque d'habitats sans toutefois préciser quel est l'habitat majoritaire. Ici, il a été considéré que les recouvrements des habitats en mosaïque étaient égaux. Ce site est constitué par une vallée cévenole et son réseau hydrographique. Il est composé d'une alternance de crêtes aiguës et de vallées, appelées respectivement « serres » et « valats ». Ce relief ainsi qu'une altitude pouvant varier entre 130 et 1165 mètres, conduisent à de fortes pentes (jusqu'à 40 %) et à des expositions climatiques très différentes influençant la végétation. De l'amont à l'aval, la vallée est constituée d'une petite partie d'un plateau calcaire (la Can de l'Hospitalet), d'un substrat schisteux, d'un substrat composé de granite et gneiss (substrats acides majoritaires caractéristiques des « Cévennes ») et des basses Cévennes calcaires.

La vallée a un paysage forestier, témoignant de la fermeture des milieux. La châtaigneraie, présente sur sol acide est majoritaire. La chênaie est majoritairement présente sur les sols calcaires de l'aval. Les milieux ouverts sont présents sur la Can de l'Hospitalet, sur certaines crêtes (landes et pelouses) ainsi qu'en fond de vallée et autour des villages et hameaux dispersés. La ripisylve est présente le long du Gardon et de ses affluents sur une largeur plus ou moins importante.

Vulnérabilité : Le site est sensible à la fermeture des milieux notamment via la diminution du pastoralisme, à la gestion de la ressource en eau en terme de quantité et de qualité et à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Le site étant à l'interface des zones montagnardes et méditerranéennes, de nombreux habitats et espèces sont en limite de leur aire de répartition.

4.2 Qualité et importance

Du fait de sa diversité de substrats géologiques et de sa variation d'altitude importante, le site Natura 2000 présente une variété d'habitats naturels d'intérêt communautaire remarquables (22 génériques dont 5 prioritaires). Les milieux forestiers, majoritaires en surface, présentent des enjeux très forts sur la châtaigneraie méditerranéenne cévenole (en particulier sur les anciens vergers) et les hêtraies (présence ponctuelle en amont). Les ripisylves d'aulnaies-frênaies et les suintements temporaires sur silice sont aussi des habitats à enjeux très forts.

De manière générale, les milieux ouverts d'intérêt communautaire, très souvent entretenus par l'agropastoralisme et le fauchage sont des milieux remarquables et prioritaires en termes d'actions de gestion.

22 espèces d'intérêt communautaire ont également été recensées sur le site dont une prioritaire, la Rosalie des Alpes (données anciennes qui mériteraient une réactualisation). 8 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire sont présentes. Leur statut est souvent mal connu sur le site et nécessiterait des inventaires complémentaires. Beaucoup d'espèces sont



inféodées aux milieux des cours d'eau : la loutre, le castor, 3 espèces d'odonates, certaines espèces de chiroptères, l'écrevisse à pattes blanches (présente dans les affluents du Gardon), 4 espèces de poissons (dont 2 semblant avoir disparues : le chabot et le toxostome).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		I
M	A04	Pâturage		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
33	Parc national, zone coeur	2 %
34	Parc national, aire d'adhésion	91 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
33	Cévennes [c#ur]	/	2%
34	Cévennes [aire d'adhésion]	-	91%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve de Biosphère, zone centrale	Cévennes	*	4%
	Cévennes	*	3%
	Cévennes	*	93%

5.3 Désignation du site

Site Natura 2000 FR9101367 Vallée du Gardon de Mialet jointif.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires

Adresse : Rue principale 30124 L'ESTRECHURE

Courriel : natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/vallee-du-gardon-saint-jean-a3993.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

**Courrier d'accord de principe de pâturage
par Mme LEITZ**

**Document
n°21.274/ 57**

Alexandra LEITZ

Le Grand Viala

30 460 Soudorgues

Je soussignée Alexandra Leitz, éleveuse de brebis, résidant à l'adresse ci-dessus, donne mon accord de principe pour mettre en œuvre un pâturage ovin dans l'enceinte du futur parc solaire photovoltaïque au lieu-dit Blanas, à Saint-Jean-du-Pin (30140), au droit des parcelles cadastrées section C numéros 1073, 1068, 395, 1214, 1216, 1066, 1218, 1315, 1067, 1074, 1220 et 1071.

Ce pâturage se fera à titre gracieux, et sa mise en œuvre sera formalisée par une convention de pâturage à intervenir prochainement avec la société de projet URBA 389, qui porte le projet solaire photovoltaïque de Blanas.

Fait à Soudorgues, le 05/07/2022.

Pour faire valoir ce que de droit,

Alexandra LEITZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.